



Communiqué de Presse :

Olivier AMRANE continue sa chasse aux travailleuses et travailleurs pauvres !

Une nouvelle attaque contre les plus précaires de la part d'Olivier AMRANE, Président du Conseil Départemental de l'Ardèche. Après la casse du budget de l'action sociale sur le département, la suppression des aides subsidiaires, la casse de l'ADSEA07 (éducateurs de prévention en Ardèche), la création d'une brigade de contrôle des « bénéficiaires » du RSA (*Revenu de Solidarité Active*), la tentative échouée de fermeture du CMS (*Centre Médico-Social*) du Teil, la chasse aux migrants sur le département, voici sa nouvelle lubie : obliger les allocataires du RSA à travailler dix heures par semaine. Par cette démarche, Olivier AMRANE souscrit au programme de Macron et de son parti Renaissance puisque ce dernier avait bien indiqué que s'il était réélu, les allocataires du RSA devraient « consacrer quinze à vingt heures par semaine à une activité permettant d'aller vers l'insertion professionnelle ». Est-ce que ça signifie qu'à terme son projet antisocial pourrait finir par se rapprocher des idées d'extrême droite en « réservant » uniquement « la solidarité nationale aux Français » dans le pays des Droits de l'Homme ?

De plus, les premières conséquences de sa déclaration provocatrice ne se sont pas faites attendre. Les agents du département, déjà débordés de boulot, sont sans cesse interpellés par les allocataires du RSA du fait de leur inquiétude de se retrouver sans rien alors que ceux-ci sont déjà dans une grande souffrance étant donné leur situation de faiblesse. Le Président du Département se rend-t-il véritablement compte de la violence de son annonce qui stigmatise une nouvelle fois les plus précaires ?

Ainsi, pour lutter contre la précarité, le département de l'Ardèche met donc en place des contrats inférieurs aux contrats précaires existants ?

Le Président du Conseil Départemental de l'Ardèche invente le CDD d'un an pour 10 h par semaine. Et, malheur aux réfractaires, ils seront radiés. Ces annonces sont, comme les autres faites par M. AMRANE, dans une droite ligne ultralibérale de casse de notre système de solidarité et à l'encontre même des lois régissant cette solidarité. A l'heure où les prix flambent et où de plus en plus de personnes n'arrivent plus à joindre les deux bouts, c'est aux plus précaires qu'on demande de se déplacer à leurs frais pour aller travailler gratuitement. Ceci pour justifier une allocation leur permettant tout juste de survivre.

Finalement, cela reviendrait encore à affaiblir le droit du travail et le CDI à temps plein. En effet, la CGT estime que ce positionnement d'Olivier AMRANE va permettre de continuer la « flexibilisation du monde du travail » au sein même de notre département avec des salariés en CDI à temps plein, dont les emplois sont de plus en plus déclassés et sous-payés, qui se retrouveraient alors en concurrence avec des allocataires du RSA travaillant dans des conditions encore plus dégradées que les salariés tout en étant encore moins bien payés qu'eux ... Les travailleurs pauvres veulent seulement pouvoir retrouver du travail en CDI à temps plein, dont la rémunération ne devrait pas être en dessous du SMIC CGT (2000 € soit 15 € brut de l'heure), pour pouvoir vivre dignement de leur travail. De plus, à qui, exactement, profiterait ce genre de mesures à part le patronat ?

Olivier AMRANE veut-il la peau du social en Ardèche ?

L'Union Départementale CGT de l'Ardèche, Le Syndicat CGT du Conseil Départemental de l'Ardèche et le Comité National CGT Chômeurs précaires se questionnent sur la légalité de ce projet. Ce choix témoigne d'une volonté de continuer la politique de casse sociale, déjà engagée par M. AMRANE, depuis le début de son mandat. La chasse aux pauvres se poursuit en Ardèche, dans le mépris le plus total des droits fondamentaux et de la dignité humaine ! Comme au Teil, faisons-le reculer et retirer son projet abject !

L'Union Départementale CGT de l'Ardèche

Le Syndicat CGT du Conseil Départemental de l'Ardèche

Le Comité National CGT des Travailleurs Privés d'Emploi et Précaires